

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 LA SALVETAT SAINT GILLES



Février 2020

SOMMAIRE

1^{ÈRE} PARTIE

LA LOI DE
FINANCES 2020 ET
LE CONTEXTE
ECONOMIQUE

2^{ÈME} PARTIE

LES FINANCES DE
LA SALVETAT
SAINT GILLES

3^{ÈME} PARTIE

PERSPECTIVES
POSSIBLES

2019-2025

4^{ÈME} PARTIE

L'ANALYSE DE LA
DETTE

CADRE JURIDIQUE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

- En vertu des dispositions de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le conseil municipal.
- Dans les communes de 3 500 habitants et plus, **le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.**
- Ce rapport donne lieu à débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le rapport comporte une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

1^{ÈRE} PARTIE

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2020 ET LE CONTEXTE ECONOMIQUE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2020

FISCALITÉ

- **Poursuite du processus entamé en 2018** : disparition de la TH sur les résidences principales pour 80% des contribuables dès 2020 et disparition totale d'ici 2023 :
 - 2020 : 100% des 80% des premiers contribuables seront exonérés de la TH (après 30% en 2018 et 65% en 2019).
 - 2021 : début de l'exonération pour les 20% restant, d'abord le premier tiers.
 - 2022 : suite de l'exonération, 2/3 des 20% restant.
 - 2023 : dernier tiers et exonération totale.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2020

FISCALITÉ

- **Mécanisme de compensation « à l'euro près » :**

Pour les communes, compensation par transfert de la TFPB départementale avec coefficient correcteur (CoCo) évolutif en fonction de la richesse des collectivités (péréquation entre communes surcompensées et sous compensées).

Montant compensation calculé en fonction des bases de TH de 2020 revalorisées de 0,9%, et en fonction des taux de TH de 2017, (même régulièrement voté par les conseils municipaux les taux de 2018 et 2019 sont ignorés par le PLF 2020).

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2020

FISCALITÉ

- Les taux votés par les conseils municipaux et communautaires sont donc « annulés » par le PLF 2020.
- Le produit de la TH issu des 20% de contribuables continuant de s'en acquitter est transféré dès 2020 à l'État qui y applique les bases et taux révisés en 2018 et 2019.
- Le PLF confirme le maintien de la THRS et de la THLV.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2020

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) :

- Enveloppe globale de la DGF gelée en 2020 (comme 2018 et 2019), à 26,9 Md€. En interne, augmentation des éléments de péréquation des communes de 180M€ (90 M€ pour la DSU et 90 M€ pour la DSR).
- Rénovation du mécanisme permettant de répartir la DGF des communes au sein d'un EPCI de manière différente du droit commun : possible redistribution adaptée à la situation locale décidée par les élus sous condition d'un accord préalable et explicite du maire.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2020

- **Décalage de la date d'entrée en vigueur de l'automatisation du FCTVA au 1^{er} janvier 2021**
 - Le PLF 2020 reporte, comme en 2019 l'entrée en vigueur de la réforme de l'automatisation du FCTVA. Le report est dû à une augmentation du surcoût occasionné par l'entrée en vigueur de la réforme que l'État ne souhaite pas supporter seul au détriment de son budget.
- **FPIC :**
 - Le FPIC est stabilisé en 2020 par rapport à 2019 (1 Md€), les modalités de répartition ne changent pas. Année du retour à la normale dans le domaine des garanties pour sortie d'éligibilité. Rien n'est précisé dans le PLF sur la fin des garanties.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2020

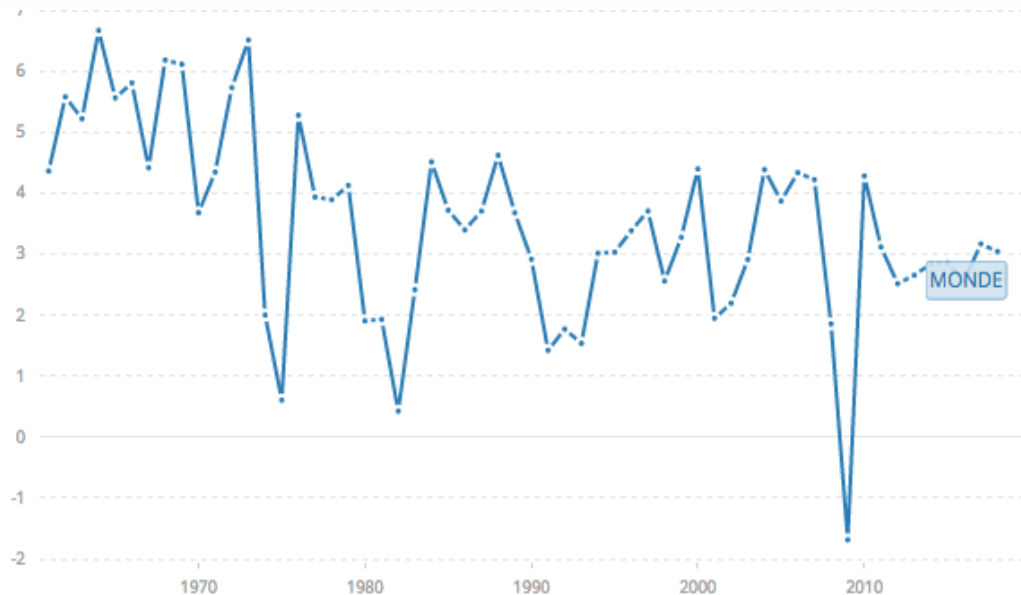
- **Généralisation et centralisation des indemnités de conseil aux comptables publics :**

La liberté de choix des organes délibérants des collectivités dans l'attribution de primes aux comptables publics dans leur activité de conseil leur est retirée.

L'État annonce qu'il prend la charge de cette indemnité mais prévoit d'en assurer le financement par un prélèvement supplémentaire sur les variables d'ajustement des collectivités.

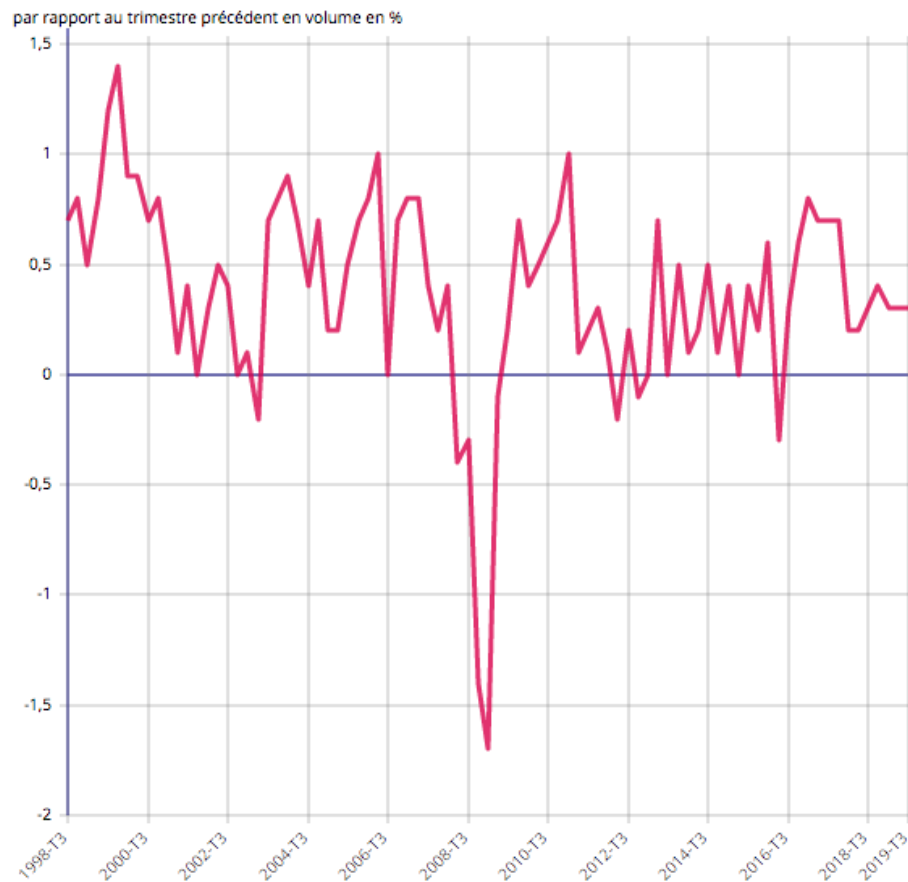
Cette opération réduit alors les ressources des collectivités et a pour effet de généraliser cette charge à toutes les collectivités ainsi que de la rendre obligatoire.

LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE



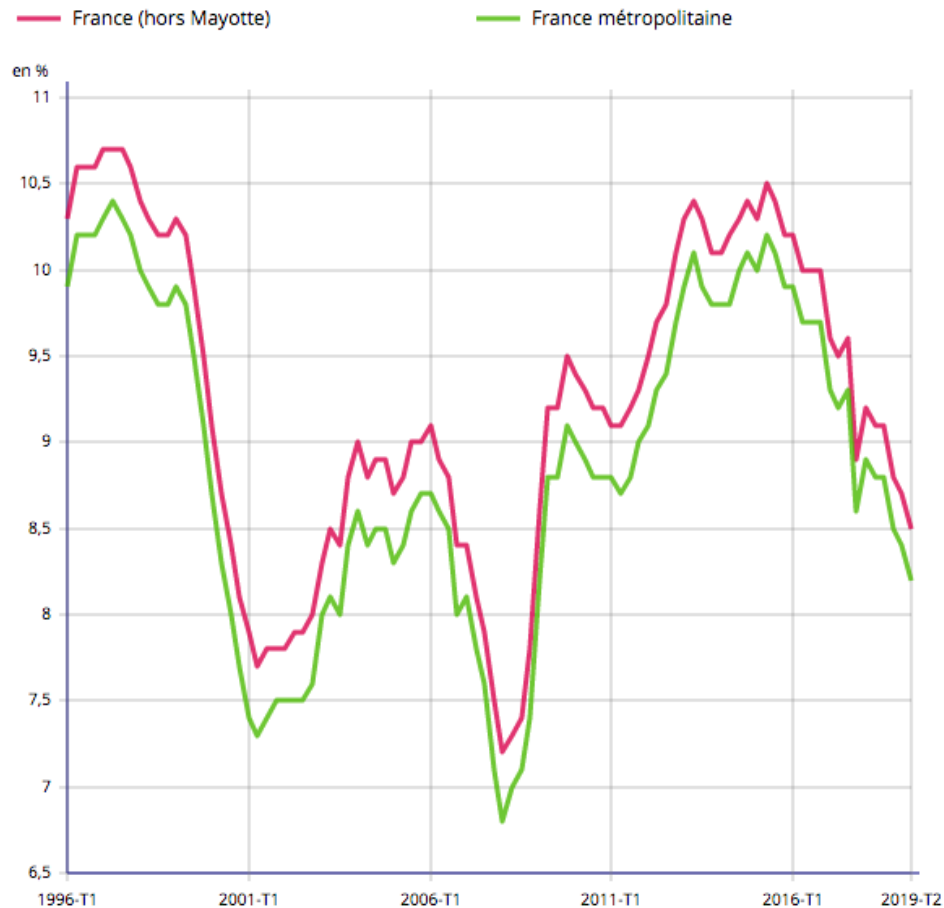
- La croissance mondiale ne devrait pas dépasser 3 % en 2019 (rythme le plus faible depuis la crise de 2009).
- 0,3 points plus faible que les prévisions FMI, les causes : incertitudes liées au Brexit et hausse des tarifs douaniers issue des tensions commerciales sino-américaines.
- Pour 2020 le FMI estime une légère hausse à 3,4%.

LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE



- **La croissance anticipée du PIB de la France en 2019 est de 1,3%.**
 - ✓ Croissance de la consommation des ménages
 - ✓ Baisse du taux de chômage
 - ✓ Faible inflation estimée (1,1%)

LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE



- Le taux de chômage diminue de 0,2 point en moyenne sur le deuxième trimestre 2019.
- = 8,5% de la population active (hors Mayotte)
- Plus bas niveau depuis 2009
 - ✓ Variation générale de -0,6/an,
 - ✓ -1,5/an chez les jeunes,
 - ✓ -1,8/an chez les femmes jeunes.

SOMMAIRE

1ÈRE PARTIE

LA LOI DE
FINANCES 2020 ET
LE CONTEXTE
ECONOMIQUE

2ÈME PARTIE

LES FINANCES DE
LA SALVETAT
SAINT GILLES

3ÈME PARTIE

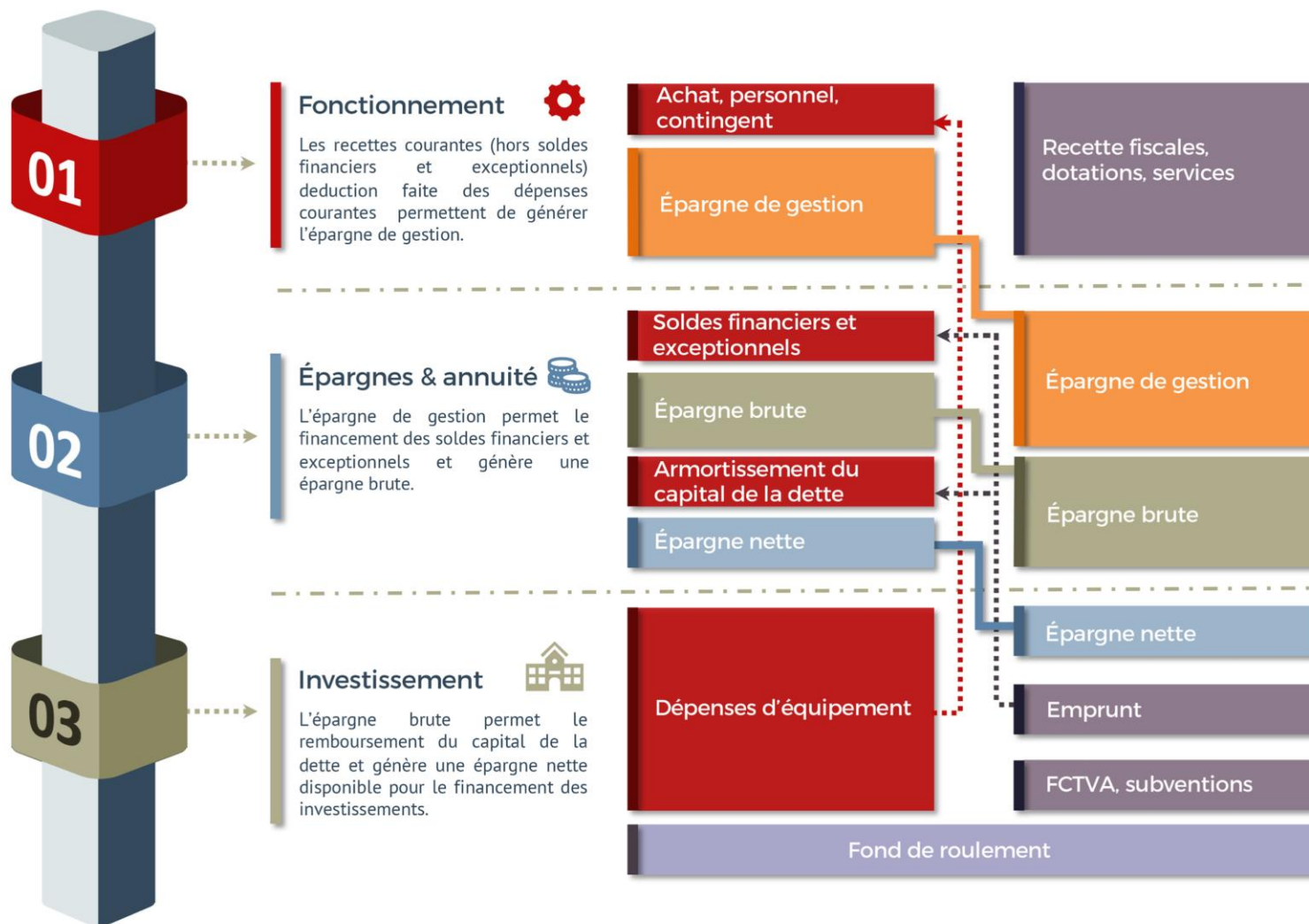
PERSPECTIVES
POSSIBLES

2019-2025

4ÈME PARTIE

L'ANALYSE DE LA
DETTE

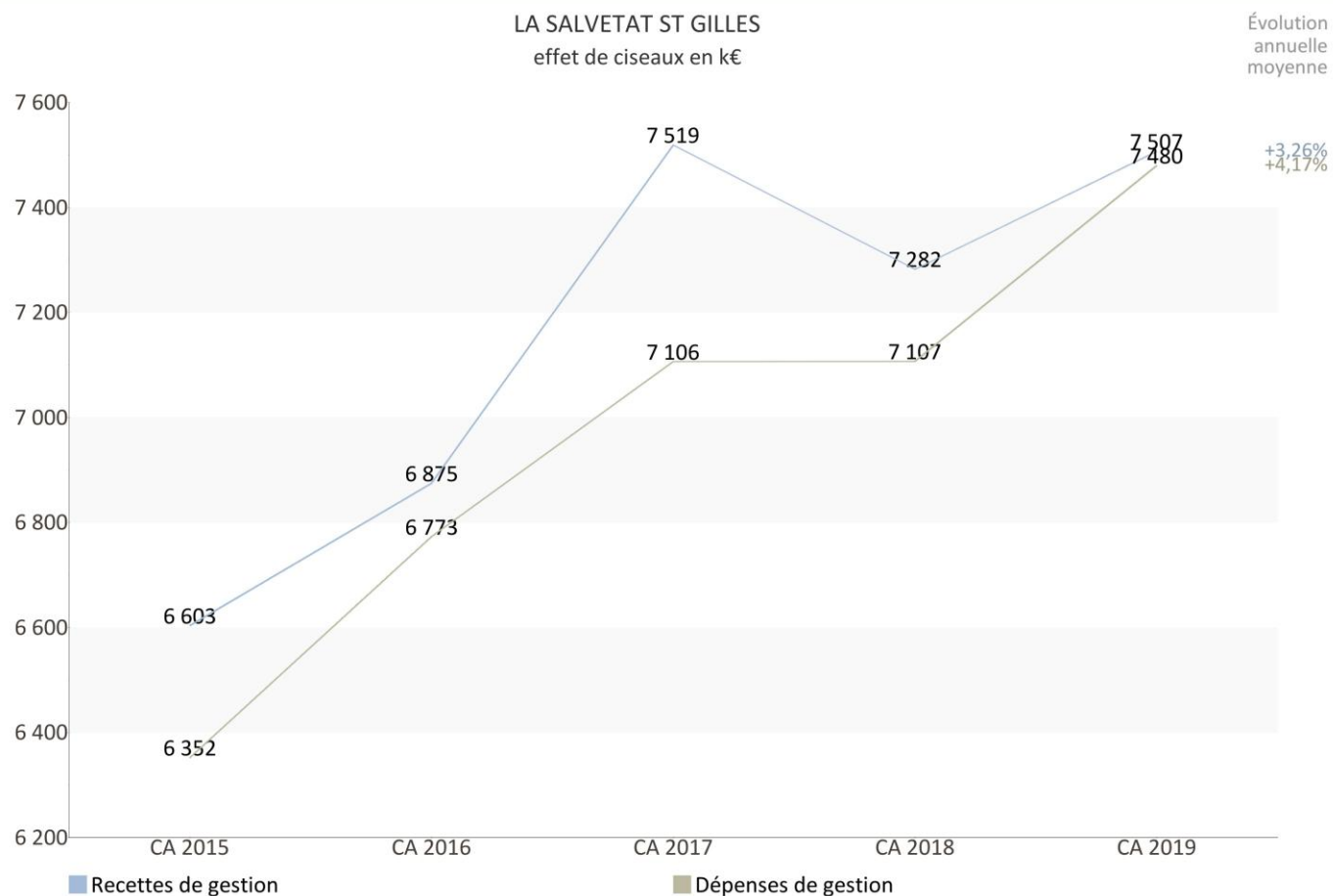
LA STRUCTURE D'UN BUDGET



BUDGET PRINCIPAL

EFFET DE CISEAUX

COMMENTAIRES

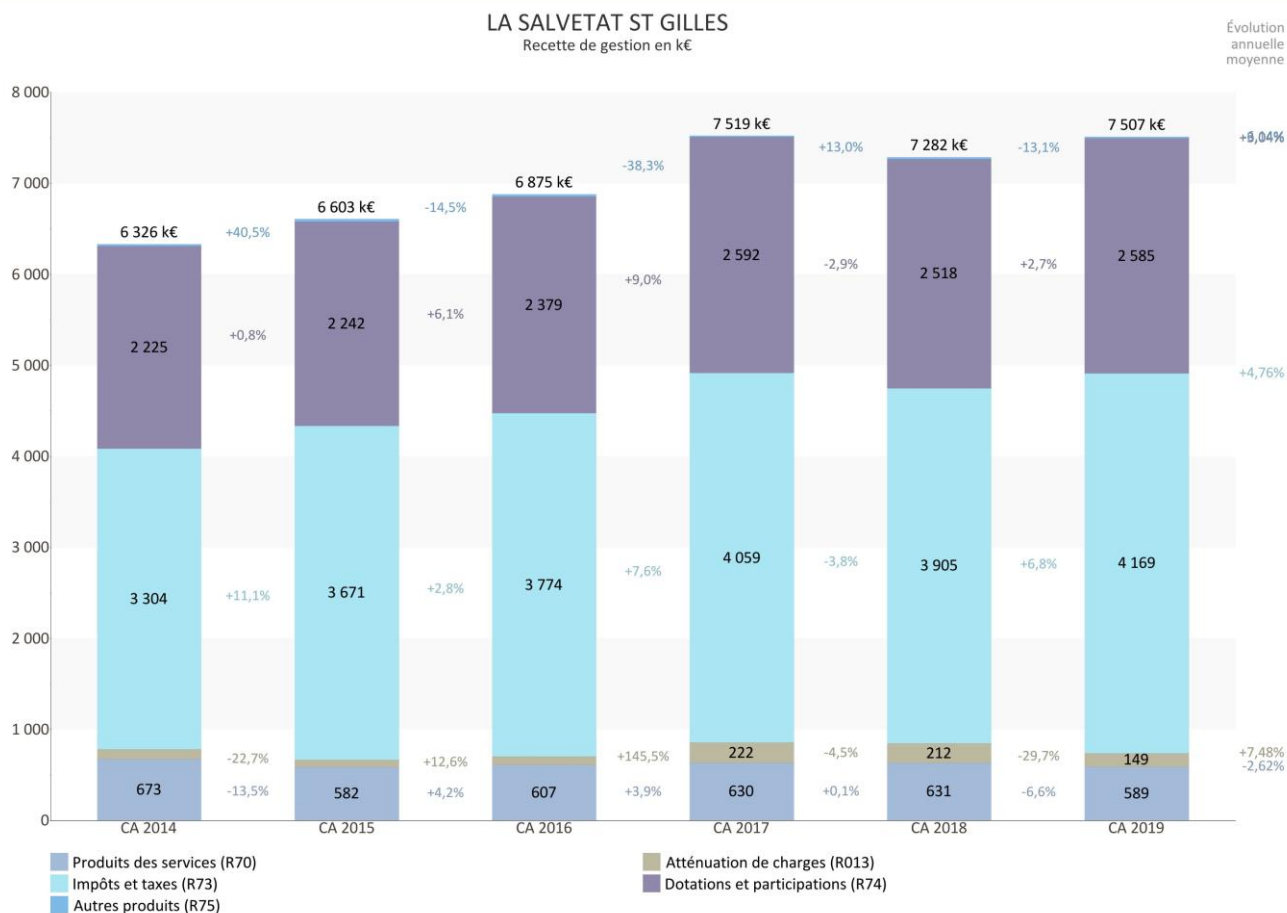


Compte tenu des tendances des recettes et des dépenses de gestion constatées, **un effet de ciseaux se dégage** en 2016 et 2018 puis à nouveau en 2019, sans croisement.

BUDGET PRINCIPAL

RECETTES DE GESTION

COMMENTAIRES



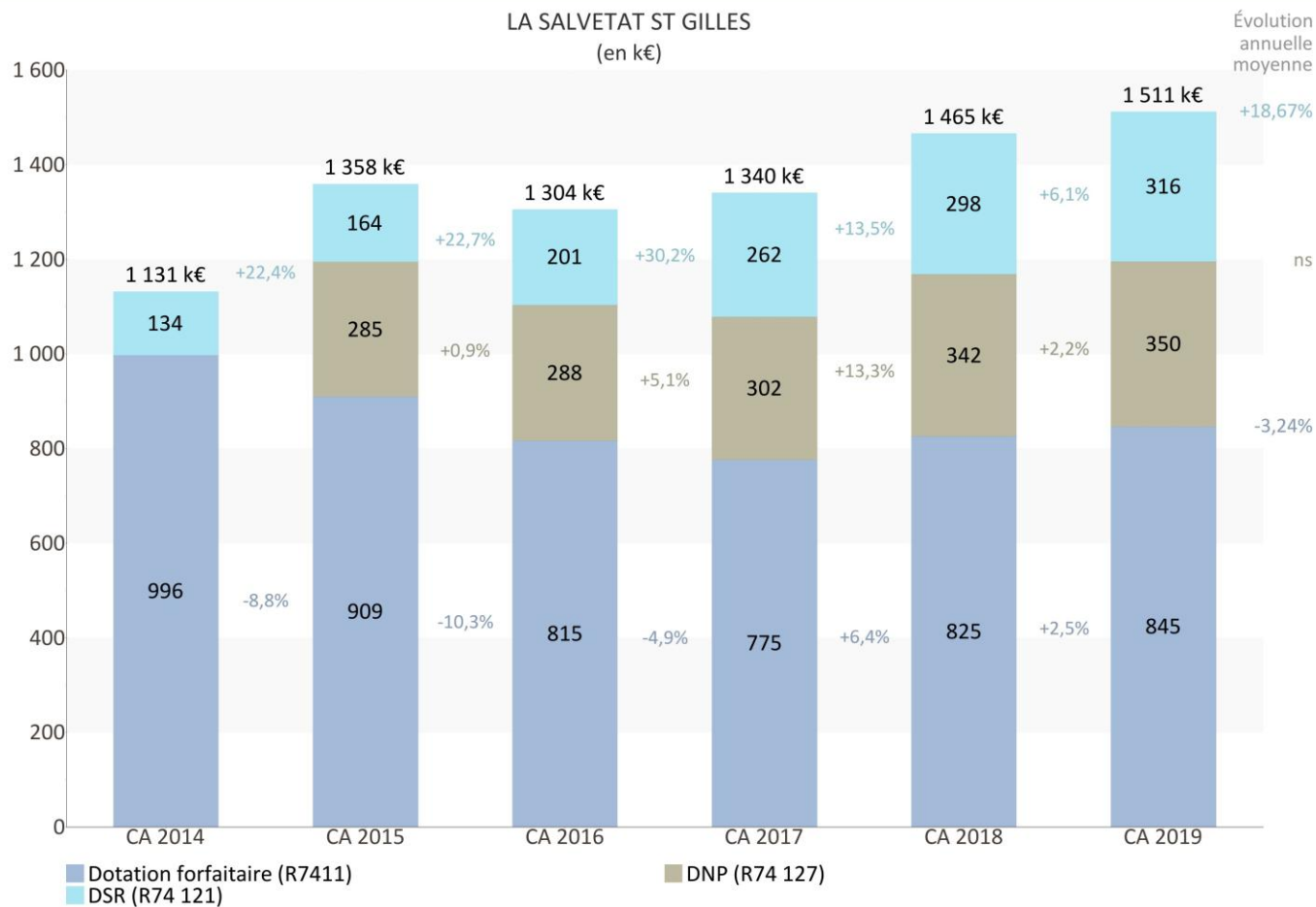
Les recettes de gestion augmentent de 3,26% sur la période.

Cette évolution est liée à la dynamique des bases fiscales sur la période (produit des contributions directes en évolution de +3,66%) et à l'accroissement de population.

BUDGET PRINCIPAL

ZOOM DGF

COMMENTAIRES



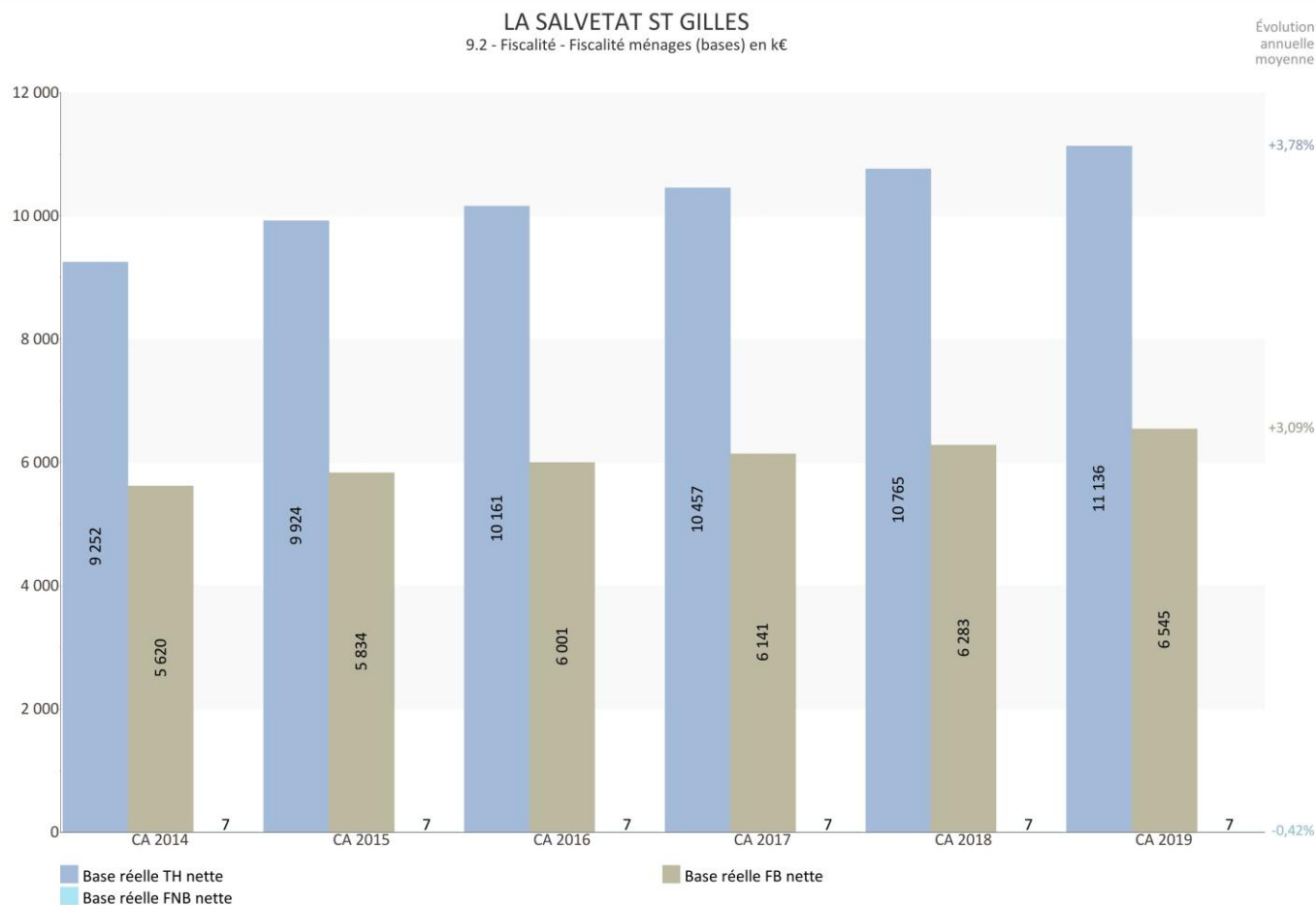
La dotation forfaitaire a baissé de 8% sur la période 2014-2017 du fait de la contribution de la commune au redressement des comptes publics (soit + de 220K€ de baisse). La dotation a connu une hausse 2018, ainsi qu'en 2019, ce qui donne une moyenne sur la période à -3,02%.

Cette perte a été compensée en partie par l'accroissement de la population sur la commune et par l'augmentation de la DSR (+182K€ sur la période) et par l'attribution de la DNP (350K€ en 2019).

BUDGET PRINCIPAL

ZOOM BASES FISCALES

COMMENTAIRES



Les bases fiscales ménages sont dynamiques sur la période (TH et FB) :

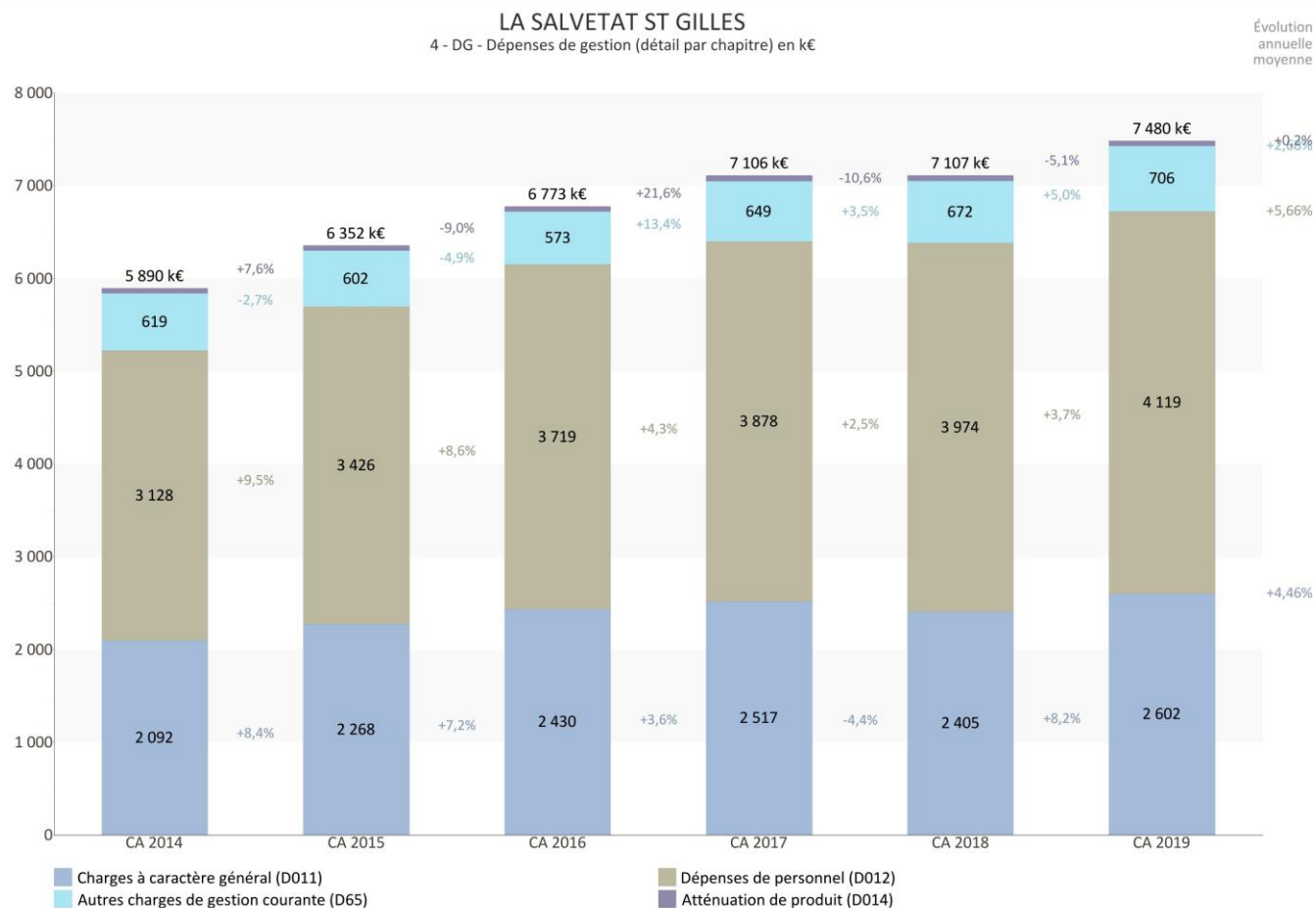
- Évolution des bases TH +3,78%
- Évolution des bases FB +3,09%

Sans augmentation des taux, le produit fiscal des contributions directes augmente de 3,66% sur la période lié à l'évolution des bases et de la population.

BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSES DE GESTION

COMMENTAIRES

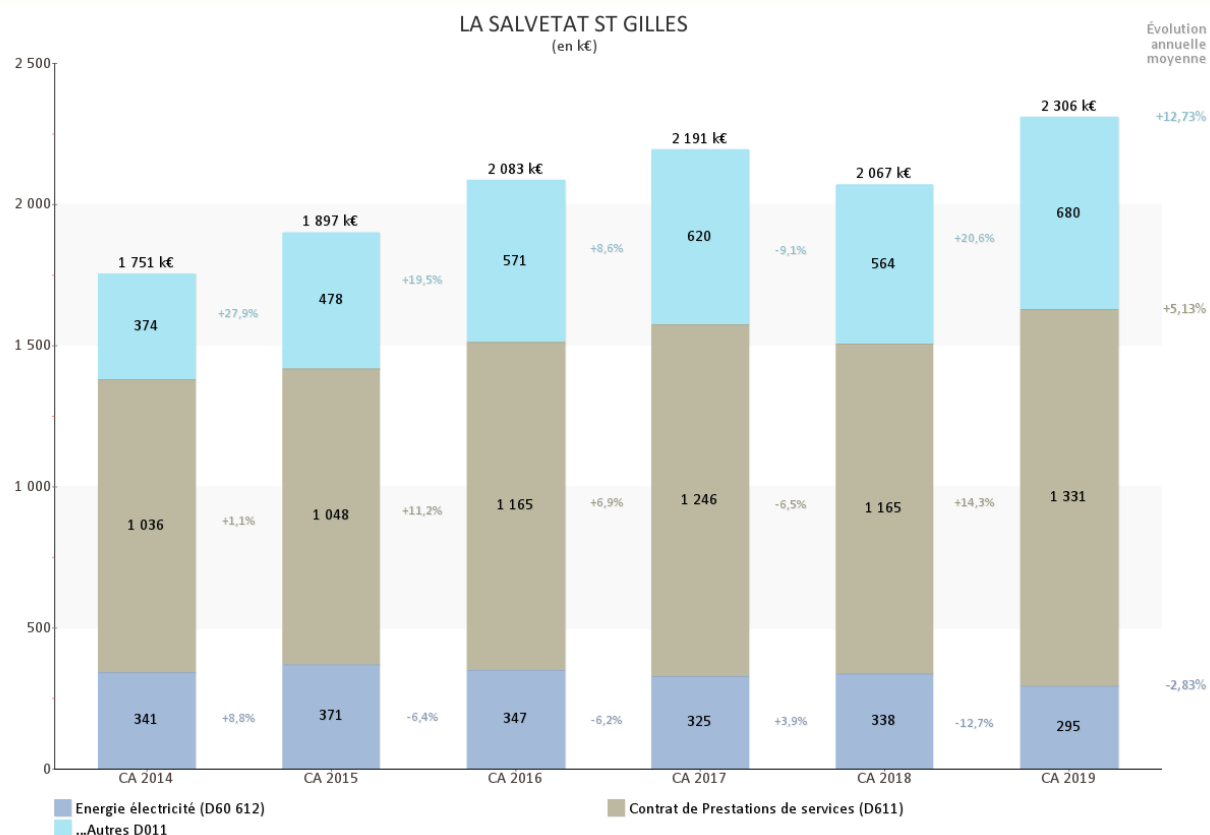


Les dépenses de gestion sont en hausse sur la période (+4,89% par an en moyenne).

BUDGET PRINCIPAL

ZOOM CHARGES GÉNÉRALES

COMMENTAIRES



Les charges à caractère général ont été bien maîtrisées en 2018 à un niveau inférieur à 2016.

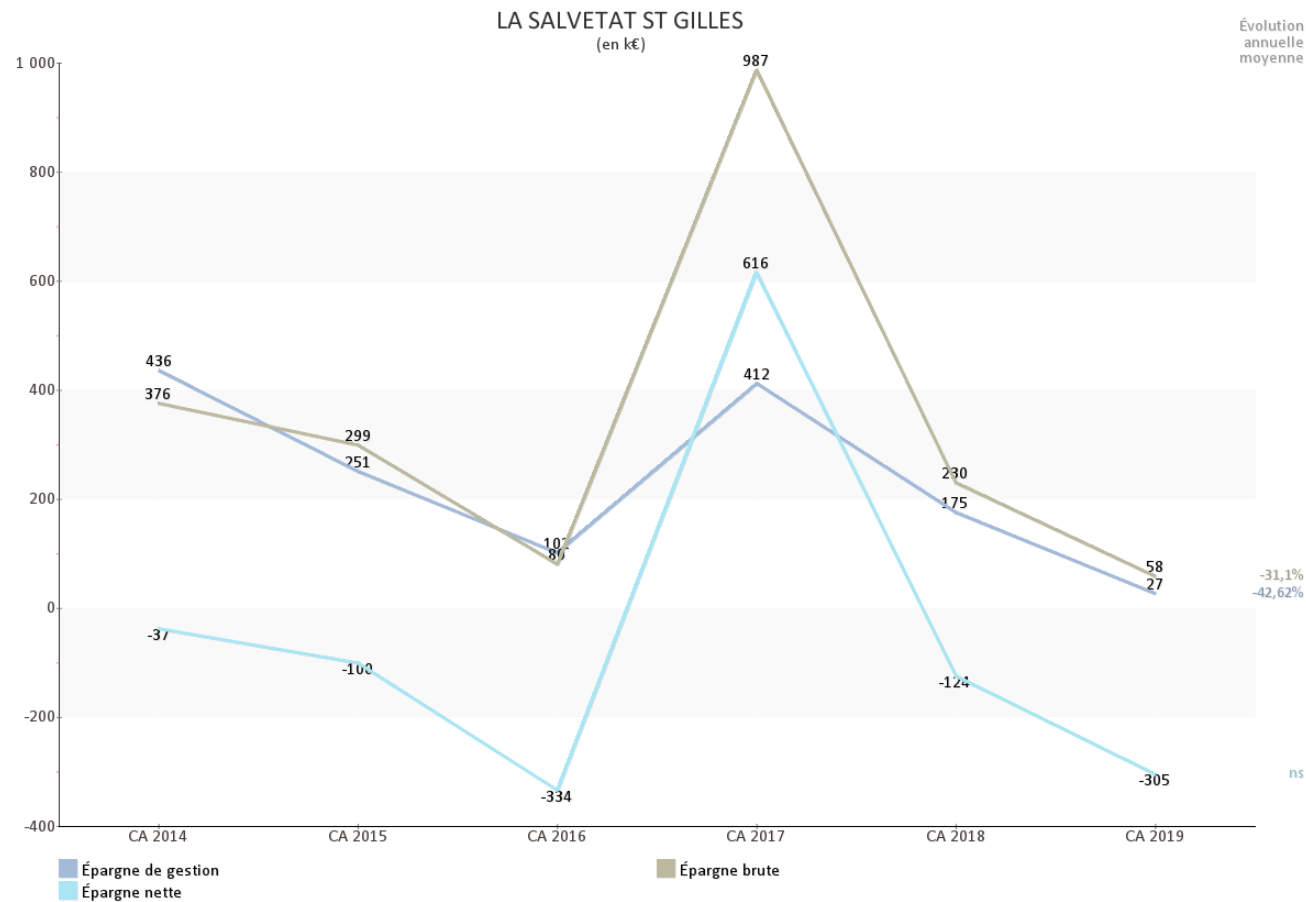
Pour 2019, elles sont essentiellement portées par les prestations de services en hausse sur la période (+5,13% par an en moyenne).

Le poste énergie reste stable entre 2014 et 2019.

BUDGET PRINCIPAL

SOLDES D'ÉPARGNE

COMMENTAIRES



Du fait de l'effet de ciseaux constaté, **les soldes d'épargne sont en baisse entre 2014 et 2016. Ils remontent en 2017** compte tenu de l'évolution favorable entre les recettes et les dépenses, puis baissent depuis 2018. **L'épargne brute** est très confortable en 2017 du fait des produits exceptionnels constatés.

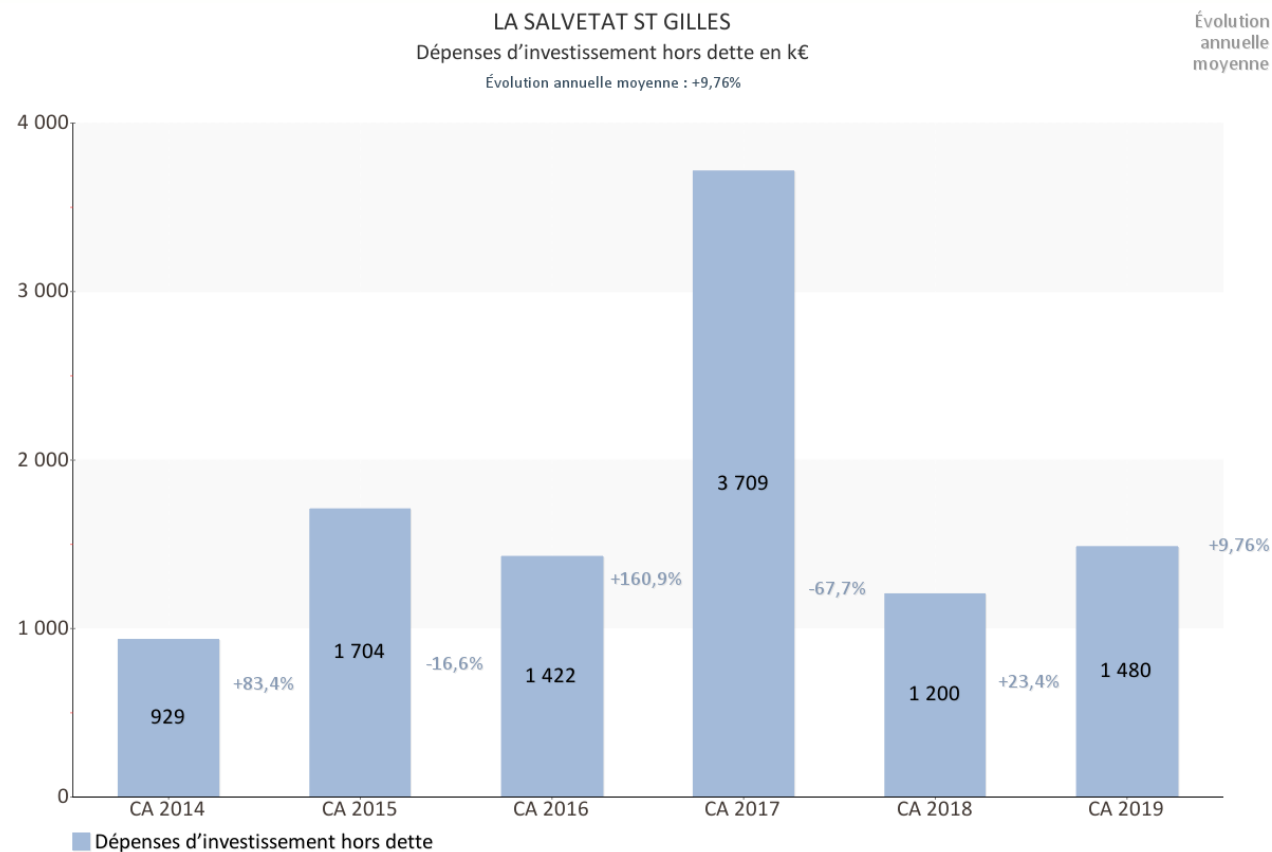
MOYENNES NATIONALES STRATE 5000-10000 HAB

Strate de population : 5 000 à 10 000 habitants hab.	CA 2018 (€/hab.) 8 193 hab.	CA 2019 (€/hab.) 8 513 hab.	Évol.	Strate (€/hab.)	Écart / strate*	Écart / strate*
RECETTES DE GESTION	888,84 €	881,78 €	-0,8 %	nd	nd	nd
dont impôts et taxes (R73)	476,58 €	489,70 €	+2,8 %	588 €	-105 €	-17,84 %
<i>dont contributions directes</i>	390,30 €	391,44 €	+0,3 %	493 €	-102 €	-20,74 %
Participations (R74)	307,29 €	303,61 €	-1,2 %	nd	nd	nd
<i>DGF</i>	178,81 €	177,47 €	-0,7 %	153 €	25 €	16,2 %
DÉPENSES DE GESTION	867,44 €	878,60 €	+1,3 %	nd	nd	nd
Charges à caractère général (D011)	293,54 €	305,61 €	+4,1 %	252 €	47 €	18,66 %
Personnel (D012)	485,09 €	483,87 €	-0,3 %	532 €	-48 €	-9 %
Autres charges (65)	82,01 €	82,91 €	+1,1 %	nd	nd	nd
<i>dont 655</i>	39,83 €	41,07 €	+3,1 %	30 €	10 €	33,4 %
<i>dont 657</i>	30,59 €	30,12 €	-1,5 %	68 €	-37 €	-55,15 %
ÉPARGNE DE GESTION	21,40 €	3,18 €	-85,1 %	212 €	-200 €	-94,21 %
Frais financiers	5,41 €	7,21 €	+33,3 %	26 €	-20 €	-75,65 %
Résultat financier & exceptionnel	12,06 €	10,89 €	-9,7 %	nd	nd	nd
ÉPARGNE BRUTE	28,05 €	6,86 €	-75,5 %	193 €	-176 €	-90,95 %
Remboursement du capital de la dette	43,21 €	42,65 €	-1,3 %	85 €	-42 €	-49,72 %
ÉPARGNE DISPONIBLE (CAF)	-15,16 €	-35,79 €	ns	108 €	-133 €	-123,68 %

Les **recettes de gestion** sont globalement inférieures à la strate nationale, les **dépenses de personnel** sont inférieures alors que les charges à caractère général sont supérieures à la strate pour la commune.

BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2014/2019

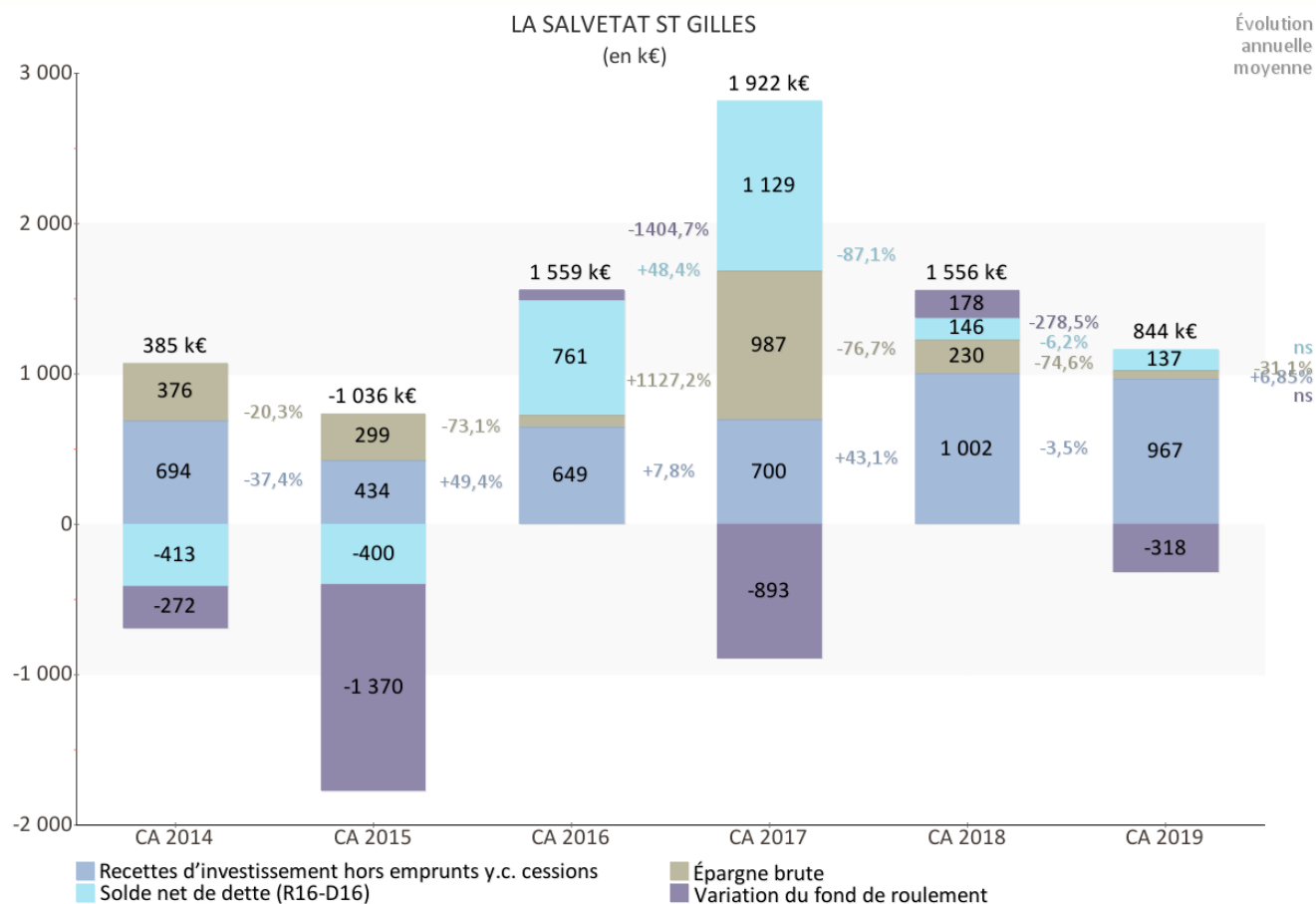


L'effort d'équipement se situe entre 1M€ et 1,7M€/an, hormis en 2017 où il a été très dynamique à plus de 3,7M€.

BUDGET PRINCIPAL

MODE DE FINANCEMENT

COMMENTAIRES



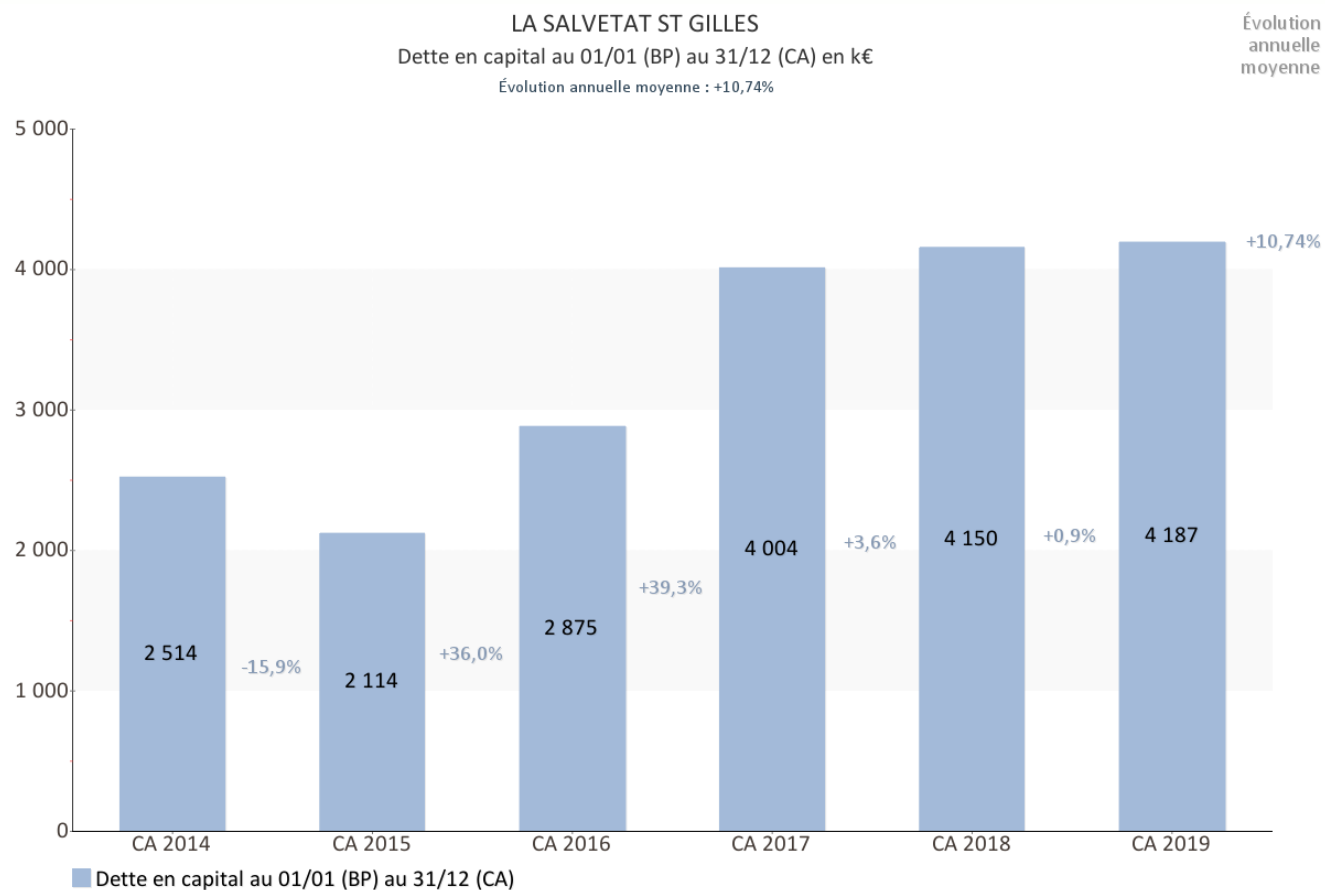
Les investissements nouveaux sont financés : par des emprunts en de 2016 à 2019, par l'autofinancement : l'épargne et le fonds de roulement de la collectivité et par des recettes d'investissement (FCTVA et subventions).

*Le solde net de dette représente l'écart entre l'emprunt nouveau de l'année et le remboursement annuel en capital de la dette existante. S'il est positif : endettement, et s'il est négatif : désendettement de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL

E N D E T T E M E N T

C O M M E N T A I R E S



L'endettement est en augmentation en fin de période, compte tenu des besoins de financement des dépenses d'investissements de la commune.

Le taux d'endettement par habitant reste inférieur à la strate nationale et diminue en 2019.

MOYENNES NATIONALES STRATE 5000-10000 HAB

Strate de population : 5 000 à 10 000 habitants hab.	CA 2018 (€/hab.) 8 193 hab.	CA 2019 (€/hab.) 8 513 hab.	Évol.	Strate (€/hab.)	Écart / strate*	Écart / strate*
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS D16)	146,41 €	173,85 €	+18,7 %	nd	nd	nd
Dépenses d'équipement brut	146,41 €	173,85 €	+18,7 %	322 €	-161 €	-50,2 %
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS R16)	122,28 €	113,57 €	-7,1 %	nd	nd	nd
Subventions	57,55 €	10,82 €	-81,2 %	63 €	-29 €	-45,87 %
EMPRUNT	61,03 €	58,73 €	-3,8 %	73 €	-13 €	-17,86 %
ENDETTEMENT	506,54 €	491,84 €	-2,9 %	847 €	-347 €	-41,03 %
FISCALITÉ						
Base TH	1 313,90 €	1 308,09 €	-0,4 %	1 353 €	-42 €	-3,13 %
Base FB	766,82 €	768,82 €	+0,3 %	1 278 €	-510 €	-39,9 %
Base FNB	0,90 €	0,86 €	-5,0 %	17 €	-16 €	-94,88 %
Base CFE	0 €	0 €		15 €	-15 €	-100 %
Taux TH	17,94 %	17,94 %		15,79 %	2,15 %	13,61 %
Taux FB	19,74 %	19,74 %		21,63 %	-1,89 %	-8,73 %
Taux FNB	159 %	159 %		59,47 %	99,53 %	167,38 %

Les **dépenses d'investissement** sont en moyenne supérieures à la strate nationales et **l'endettement global** reste inférieur à la strate et en baisse par rapport à 2018.

Les bases fiscales en FB sont nettement inférieures à la strate.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 2009

Année population	Nombre d'habitants	Nombre hab/km2
2009	6415	1116
2010	6610	1150
2011	6777	1179
2012	6943	1207
2013	7038	1224
2014	6991	1216
2015	7243	1260
2016	7464	1298
2017	7687	1337
2018	8193	1425
2019	8426	1465
2020	8513	1481

SOMMAIRE

1ÈRE PARTIE

LA LOI DE
FINANCES 2020 ET
LE CONTEXTE
ECONOMIQUE

2ÈME PARTIE

LES FINANCES DE
LA SALVETAT
SAINT GILLES

3ÈME PARTIE

PERSPECTIVES
POSSIBLES

2019-2025

4ÈME PARTIE

L'ANALYSE DE LA
DETTE

3^{EME} PARTIE

PERSPECTIVES 2019-2025

LES SCENARIOS

- LES PERSPECTIVES FINANCIERES :

- H0 : Scénario REFERENT– établi sur la base du glissement naturel des dépenses et recettes de fonctionnement avec des données connues et sans investissement
- H1 : Scénario REFERENT – établi sur la base de données de fonctionnement (H0), du PPI transmis par la commune et d'un volume d'investissement de 1,5M€/an

- LES SCENARIOS ALTERNATIFS :

- H2 : Scénario REFERENT avec une évolution des dépenses de gestion stabilisée à 1% ou 1,2%/an

SCENARIO D'EVOLUTION
EN FONCTIONNEMENT
(scénario référent)

LES HYPOTHESES RETENUES

Dépenses de gestion	2019-2020	2020-2025
<u>Charges à caractère général (011)</u>	• + 0%	• + 1%/an
<u>Dépenses de personnel (012)</u>	• + 0,2%	• + 2,5%/an
<u>Charges courantes (65)</u>	• + 1,5%	• + 1,5%/an

LES HYPOTHESES RETENUES

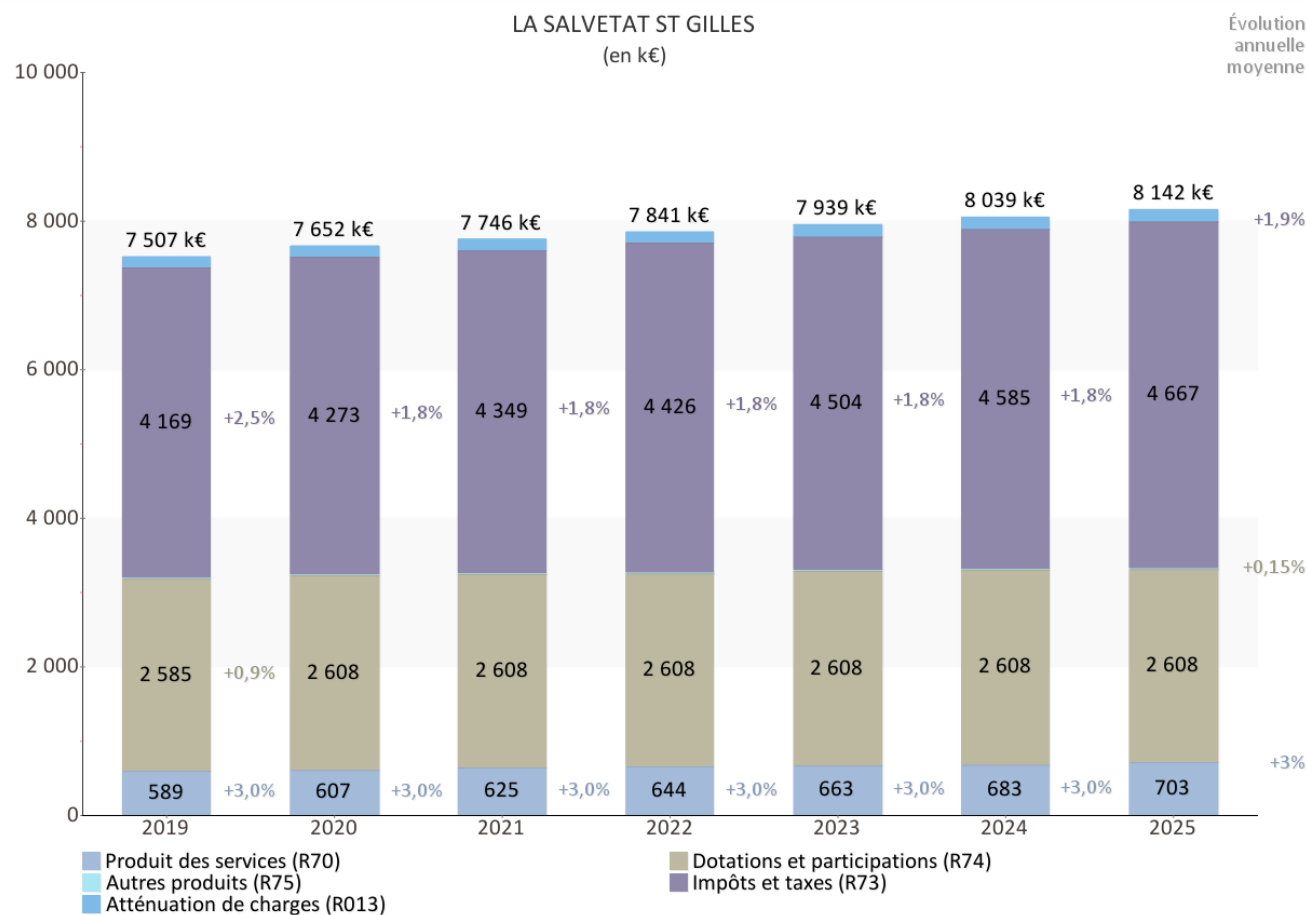
Recettes de gestion	2019-2020	2020-2025
<u>Produit des services (70)</u>	<ul style="list-style-type: none"> + 3% 	<ul style="list-style-type: none"> + 3%/an
<u>Bases d'imposition</u>	<ul style="list-style-type: none"> TH : + 3,5% FB : + 4% FNB : + 2,2% 	<ul style="list-style-type: none"> TH : +2,2%/an FB : +2,2%/an FNB : + 2,2%/an
<u>DGF</u>	<ul style="list-style-type: none"> Dotation forfaitaire : +2% DSR : +2% 	<ul style="list-style-type: none"> Stable

LES PREMIERS RESULTATS (scénario RÉFÉRENT- H0)

BUDGET PRINCIPAL

LES RECETTES DE GESTION

COMMENTAIRES



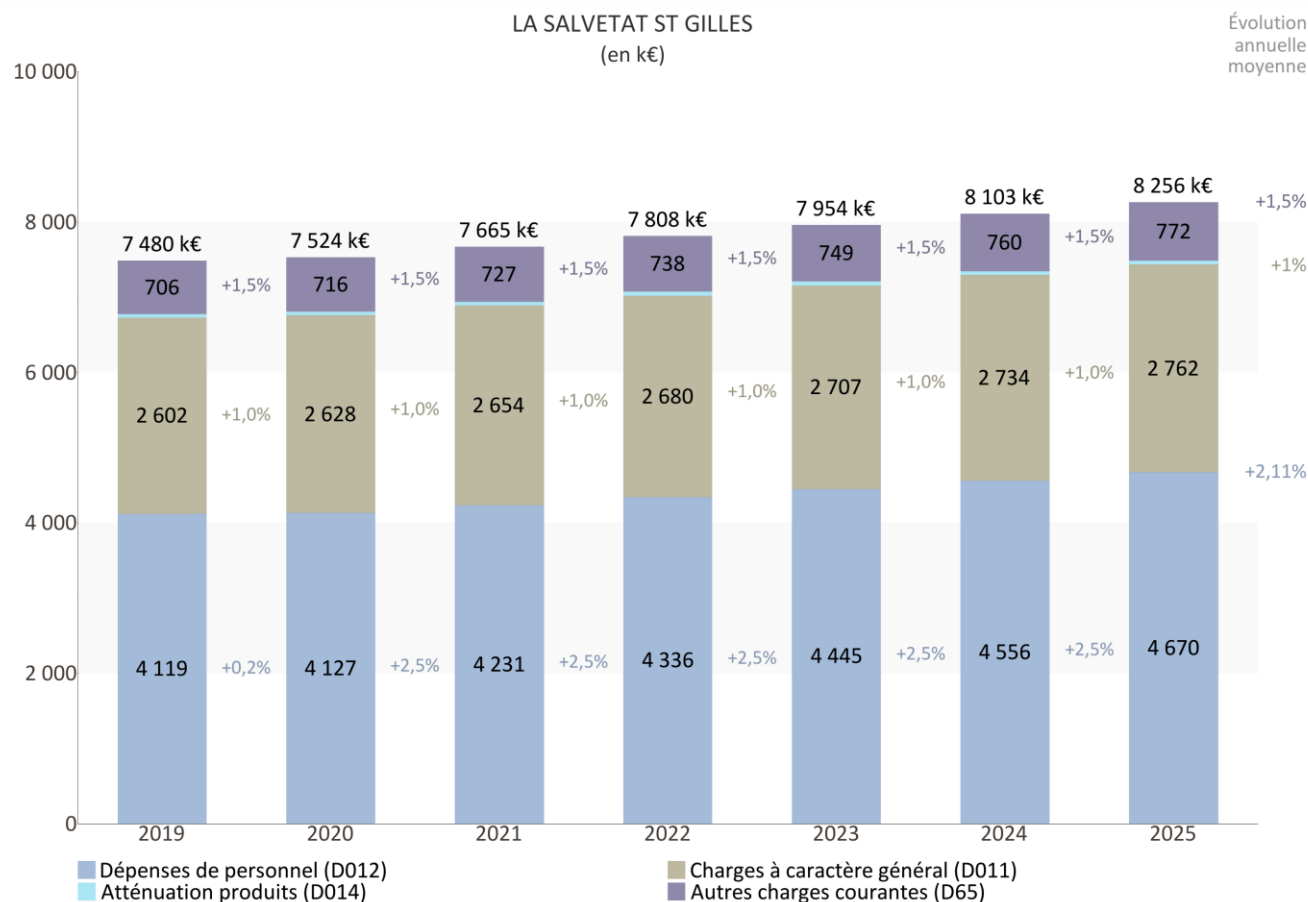
Les recettes de gestion progressent entre 2019 et 2025 (+1,36%/an en moyenne)

Elles sont portées principalement par la dynamique des bases fiscales et par l'évolution des dotations.

BUDGET PRINCIPAL

LES DÉPENSES DE GESTION

COMMENTAIRES



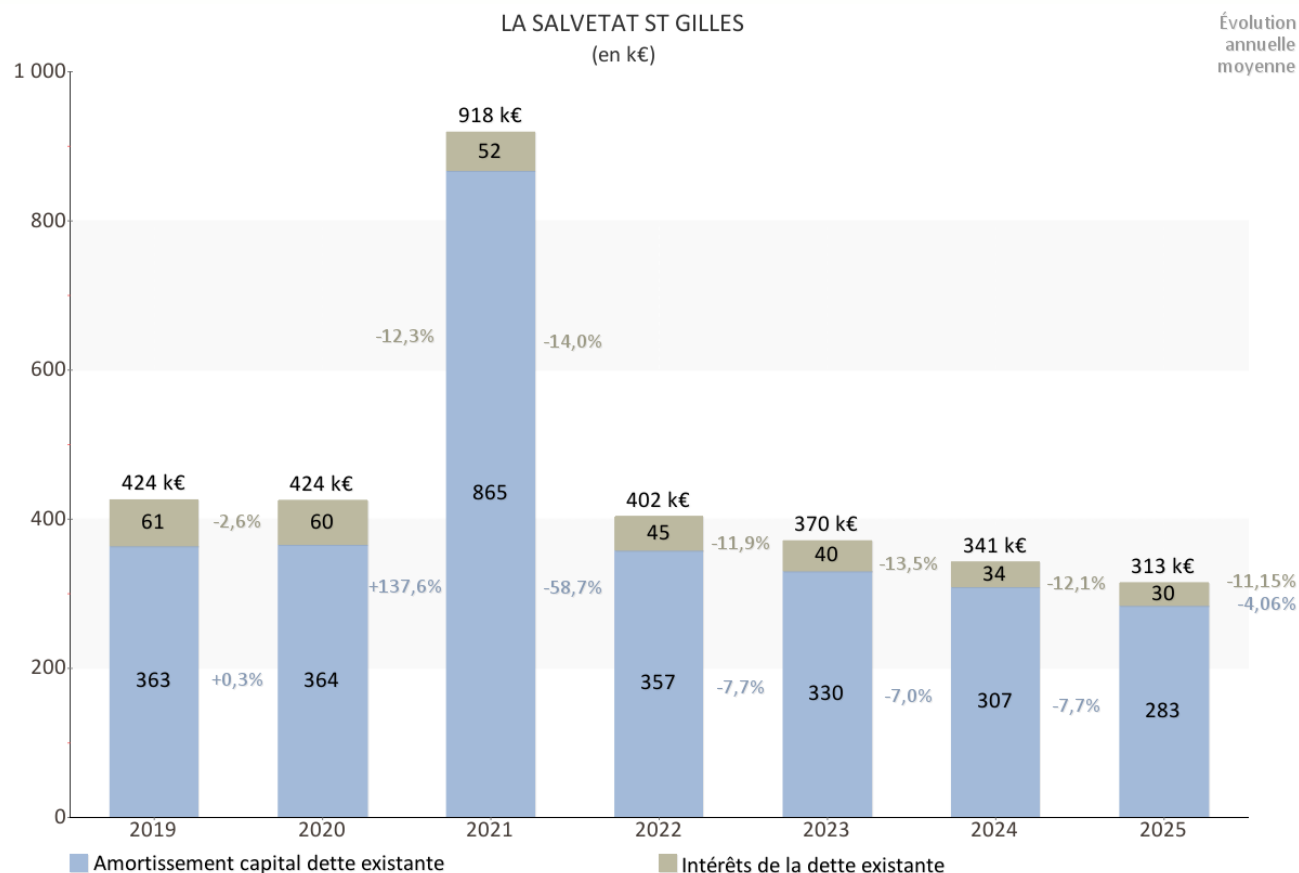
Les dépenses de gestion progressent entre 2019 et 2025 (+1,66%/an en moyenne).

Les charges à caractère général évoluent de +1%/an en moyenne et les autres charges de +1,5%/an en moyenne.

BUDGET PRINCIPAL

L'ANNUITÉ DE LA DETTE

COMMENTAIRES



Le graphique ci-contre présente l'évolution de l'annuité de la dette (remboursement en intérêt + en capital) inscrite au sein du tableau d'amortissement des emprunts de la commune.

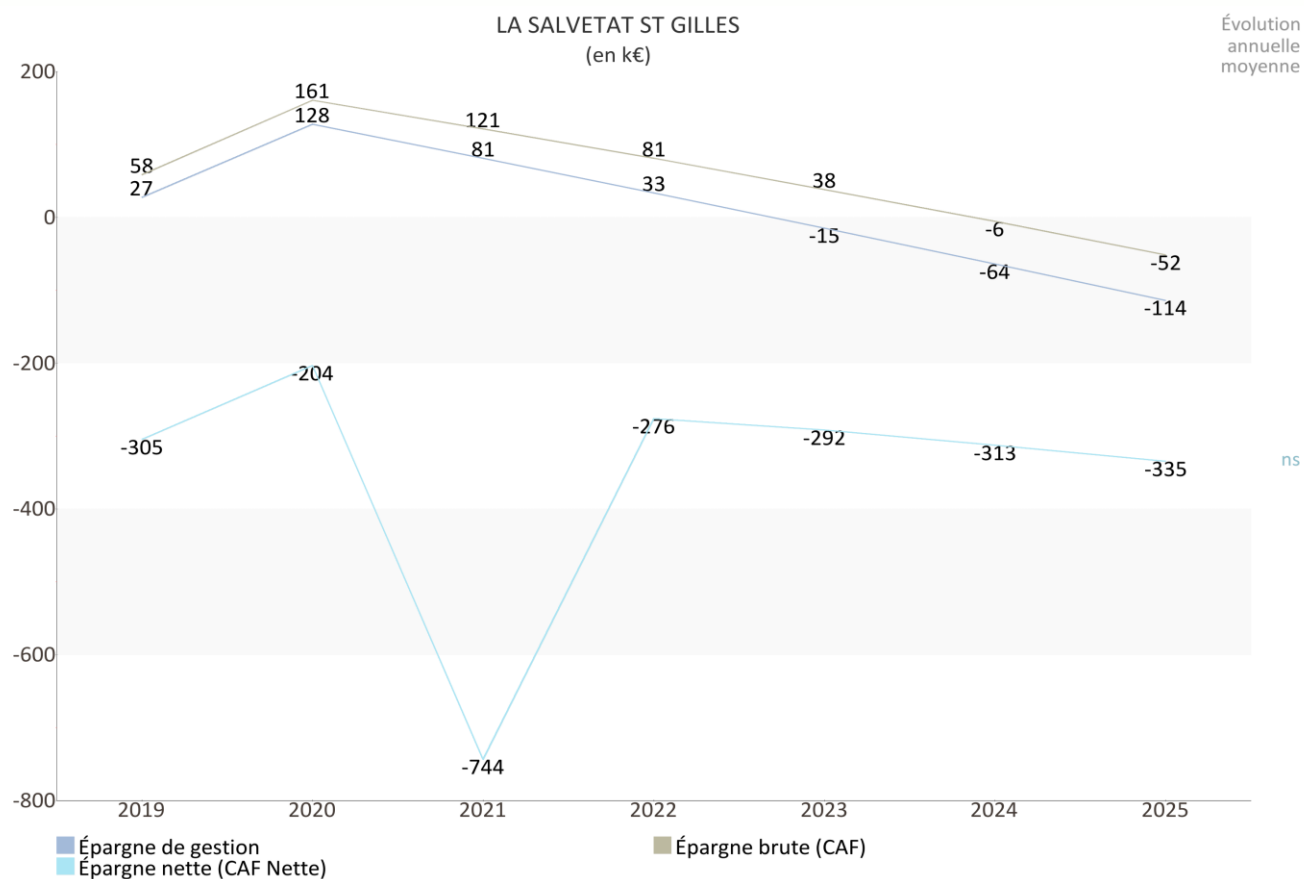
Hors investissement, l'annuité de la dette passe 918 K€ en 2021 puis une moyenne à 380 K€ les autres années.

L'augmentation de 2021 résulte d'un remboursement d'emprunt de 500K€.

BUDGET PRINCIPAL

LES SOLDES D'ÉPARGNE

COMMENTAIRES



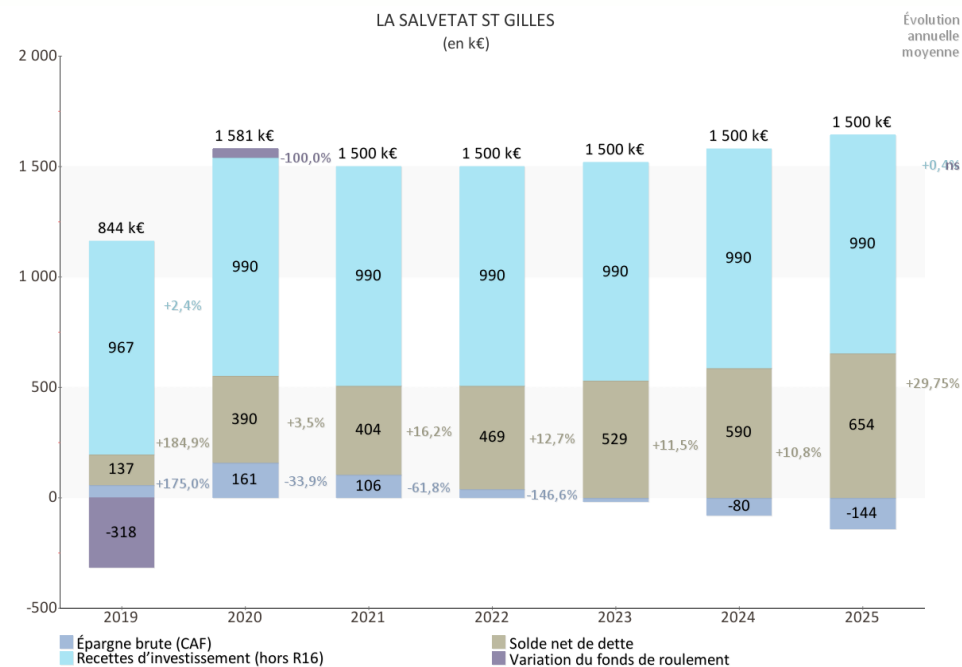
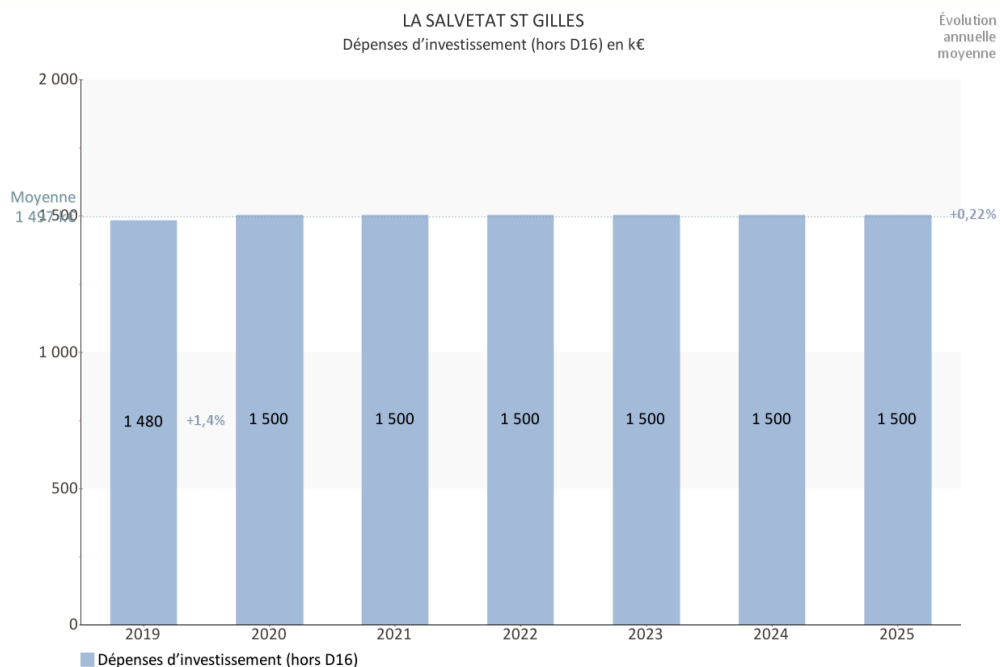
Compte tenu de l'évolution des recettes et des dépenses de gestion, l'épargne de gestion baisse sur la période 2019-2025.

L'extinction de la dette, hors nouveaux investissements et hors nouveaux emprunts, fait évoluer l'épargne brute et nette avec la même tendance.

La baisse en 2021 résulte d'un remboursement d'emprunt de 500K€.

LES HYPOTHESES EN INVESTISSEMENT (scénario référent – H1)

INVESTISSEMENT ET MODE DE FINANCEMENT

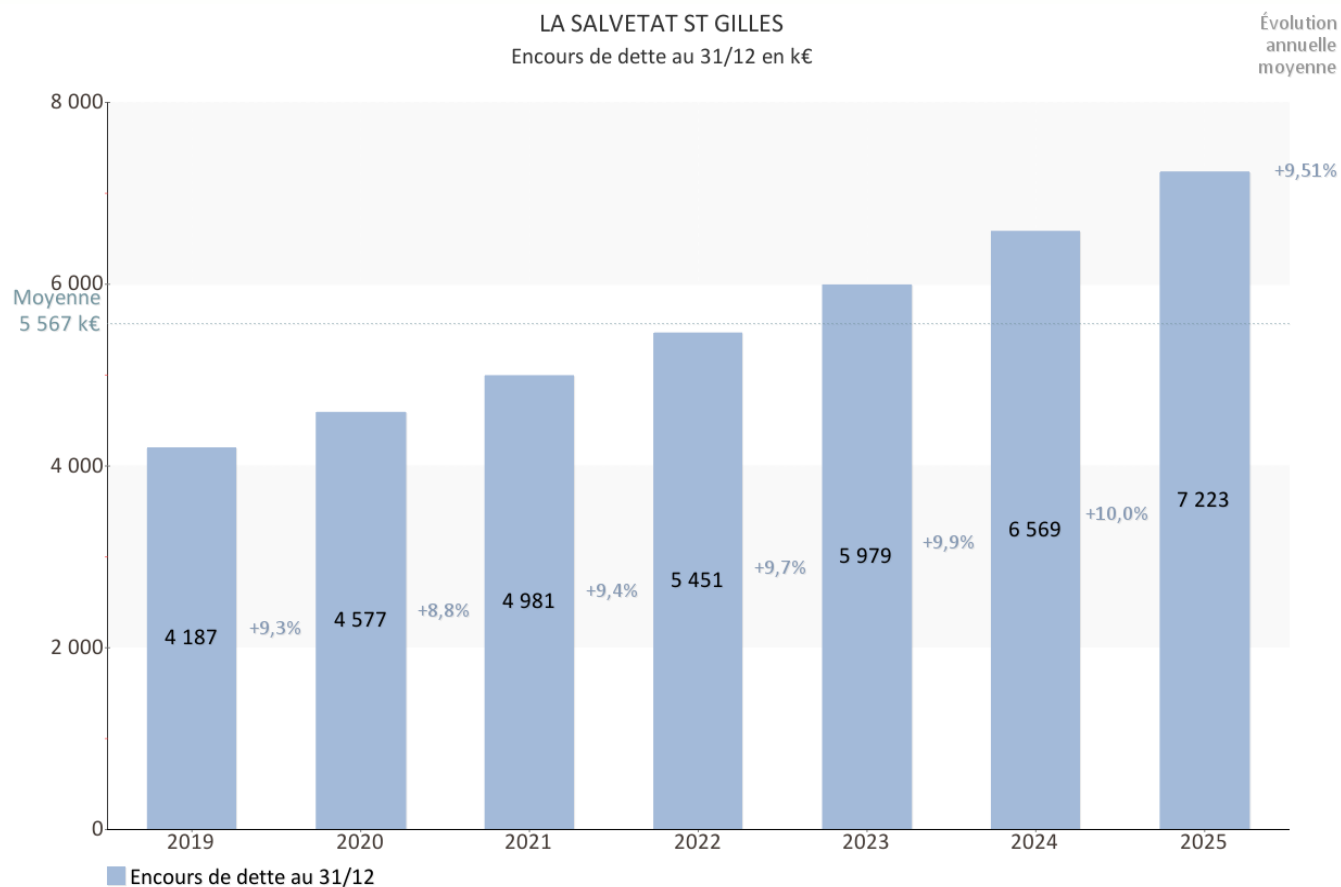


- Les dépenses d'investissement ont été estimées à 1,5M€/an à compter de 2020, soit 9M€ au global sur la période 2020-2025.
- La commune finance ses investissements principalement par des recettes d'investissement (les subventions attendues à 30% du montant des dépenses sur la période et le FCTVA) et le recours à l'emprunt.
- Le fonds de roulement a été estimé à minimum 100K€/an sur la période.

BUDGET PRINCIPAL

ENDETTEMENT

COMMENTAIRES



Dans ce contexte, le recours à l'emprunt entre 2020 et 2024 est estimé à 6,4M€ sur la période, soit environ 1M€/an.

Scénario maîtrise des dépenses de fonctionnement (H2)

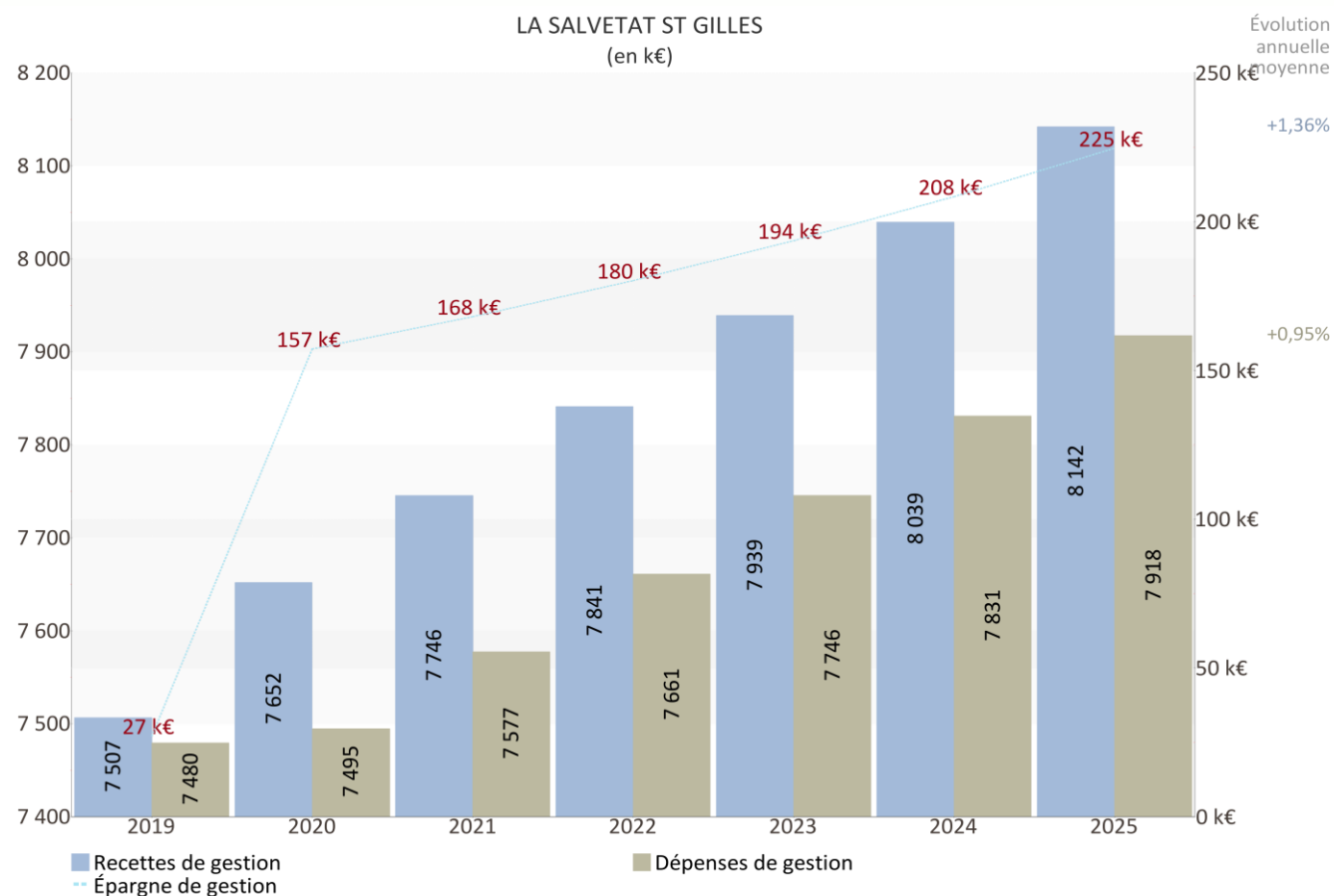
LES HYPOTHESES RETENUES

Dépenses de gestion	2019-2020	2020-2025
<u>Charges à caractère général (011)</u>	• + 0%	• + 1%/an
<u>Dépenses de personnel (012)</u>	• + 0,2 %	• + 1,2%/an
<u>Charges courantes (65)</u>	• + 1%	• + 1%/an

BUDGET PRINCIPAL

L'EFFET DE CISEAU

COMMENTAIRES



Les dépenses de gestion progressent de + 0,95%/an en moyenne (contre 1,66% pour le scénario REFERENT-H1) tandis que les recettes de gestion restent à 1,36%/an en moyenne.

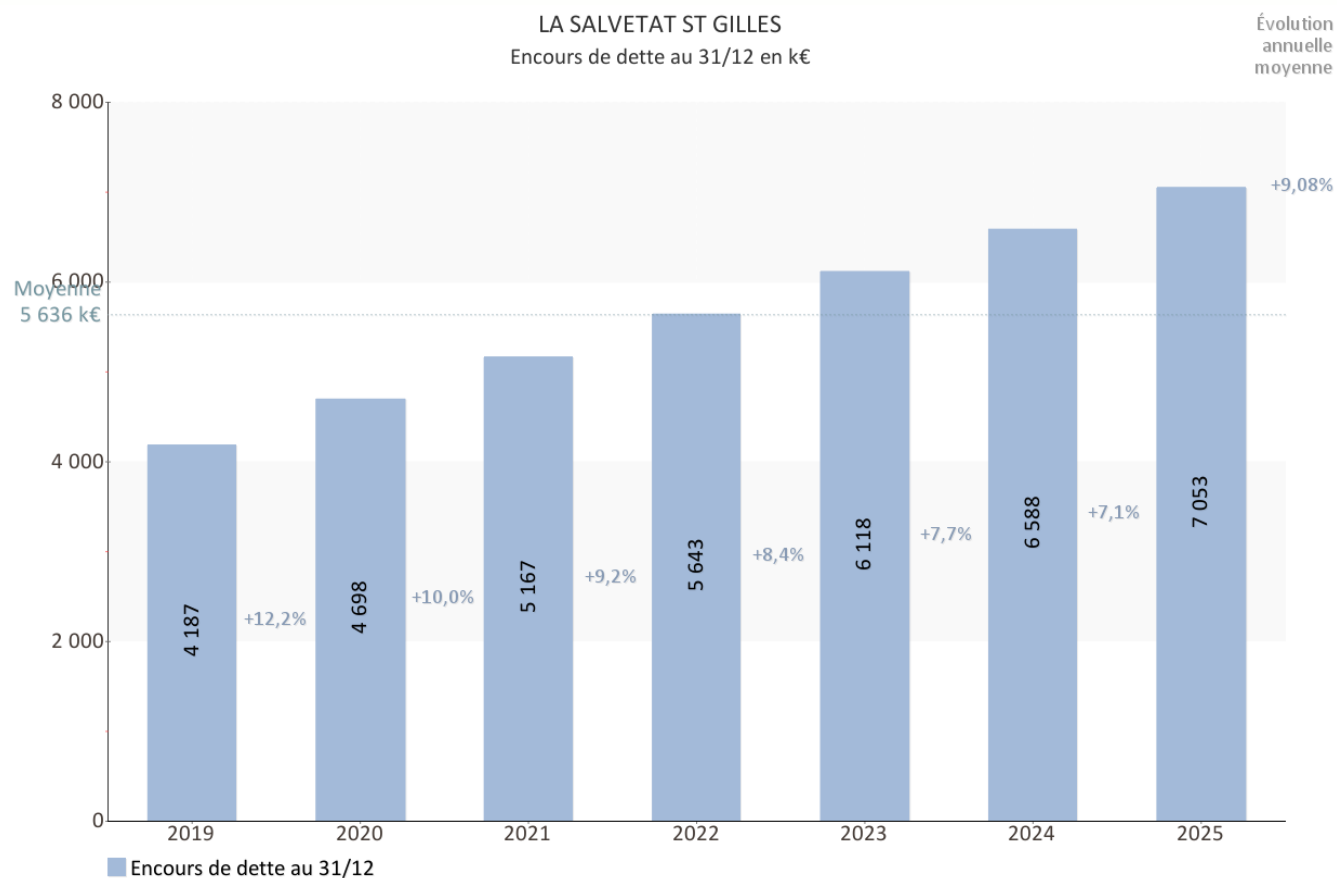
L'effet de ciseau n'existe plus sur la période par rapport au scénario REFERENT.

Les soldes d'autofinancement s'améliorent du fait de l'atténuation de l'effet de ciseau associée à la réduction du besoin de financement

BUDGET PRINCIPAL

E N D E T T E M E N T

C O M M E N T A I R E S



L'encours de la dette progresse moins vite par rapport au scénario REFERENT-H1, l'autofinancement étant supérieur au scénario REFERENT.

SOMMAIRE

1ÈRE PARTIE

LA LOI DE
FINANCES 2020 ET
LE CONTEXTE
ECONOMIQUE

2ÈME PARTIE

LES FINANCES DE
LA SALVETAT
SAINT GILLES

3ÈME PARTIE

PERSPECTIVES
POSSIBLES

2019-2025

4ÈME PARTIE

L'ANALYSE DE LA
DETTE

4^{EME} PARTIE

LA GESTION DE LA DETTE

BUDGET PRINCIPAL

ÉTAT DE LA DETTE

ETAT DE LA DETTE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat constaté - montants en Euros

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	PRÊTEUR	DURÉE EN ANNÉES	TYPE TAUX	INDICE	MARGE (%)	TAUX ACTUARIEL (%)	PÉRIODE	DATE 1ÈRE ANNÉE INTÉRÊT	DATE 1ÈRE ANNÉE AMORT.	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2019	ICNE	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ	FRAIS	
501	2005	DIVERS INVESTISSEMENTS 2005	008 - C2FIL	20	R	EURIBOR01M	0,17000	1,53	M	01/03/2005	01/04/2006	322 000,00	131 148,95	0,00	0,00	17 376,66	17 376,66	0,00	
701	2007	COLOMBARIUM	001 - CONSEIL DEPART HTE GARONNE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	12/04/2008	12/04/2008	32 122,00	8 571,00	0,00	0,00	2 141,00	2 141,00	0,00	
801	2008	ACQUISITION BATIMENT 8 AVENUE DES PYRENEES	004 - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	5,00	A	20/11/2009	20/11/2009	360 000,00	120 000,00	533,33	6 000,00	24 000,00	30 000,00	0,00	
901	2009	CONSTRUCTION DU CLSH	006 - CAF HTE GARONNE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	01/01/2010	01/01/2010	44 850,00	17 940,00	0,00	0,00	2 990,00	2 990,00	0,00	
904	2010	ACQUISITION TERRAIN ASSIETTE UCP	001 - CONSEIL DEPART HTE GARONNE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	04/08/2011	04/08/2011	60 775,35	28 361,91	0,00	0,00	4 051,68	4 051,68	0,00	
1201	2012	EMPRUNT SIDEXE	004 - CREDIT AGRICOLE	9	R	EURIBOR03M	0,08000	0,14	T	10/03/2013	10/03/2013	341 979,11	131 979,87	0,00	0,00	35 194,64	35 194,64	0,00	
1501	2015	REFINANCEMENT PRET BPOC	008 - C2FIL	10	F	TAUX FIXE	0,00000	1,81	A	01/09/2016	01/09/2016	1 100 000,00	770 000,00	3 905,18	13 783,00	110 000,00	123 783,00	0,00	
1601	2016	ACQUISITION DU BATIMENT DE LA POSTE	001 - CONSEIL DEPART HTE GARONNE	8	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	10/10/2017	10/10/2017	175 000,00	131 250,00	0,00	0,00	21 875,00	21 875,00	0,00	
1602	2016	FINANCEMENT INVESTISSEMENTS	008 - C2FIL	20	F	TAUX FIXE	0,00000	1,27	T	01/02/2017	01/02/2017	1 000 000,00	910 853,86	1 772,95	11 173,34	45 414,50	56 587,84	0,00	
1701	2017	FINANCEMENT INVESTISSEMENTS	002 - CAISSE D'EPARGNE	20	F	TAUX FIXE	0,00000	1,45	T	05/07/2017	05/07/2017	1 000 000,00	925 000,00	2 954,35	12 959,38	50 000,00	62 959,38	0,00	
2017002	2017	INVESTISSEMENTS 2017	002 - CAISSE D'EPARGNE	20	F	TAUX FIXE	0,00000	1,70	A	05/11/2018	05/11/2018	500 000,00	475 000,00	1 168,75	8 075,00	25 000,00	33 075,00	0,00	
2018003	2018	INVESTISSEMENT 2018	002 - CAISSE D'EPARGNE	20	F	TAUX FIXE	0,00000	1,84	A	05/06/2019	05/06/2019	500 000,00	500 000,00	4 949,90	9 429,58	25 000,00	34 429,58	0,00	
2018004	2019	INVESTISSEMENT 2019	002 - CAISSE D'EPARGNE	2	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	S	05/07/2019	05/01/2021	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL													5 936 726,46	4 150 105,59	15 284,46	61 420,30	363 043,48	424 463,78	0,00

sélection : toutes les fiches

BUDGET PRINCIPAL

EXTINCTION DE LA DETTE

ETAT PRÉVISIONNEL LONG TERME DES ÉCHÉANCES

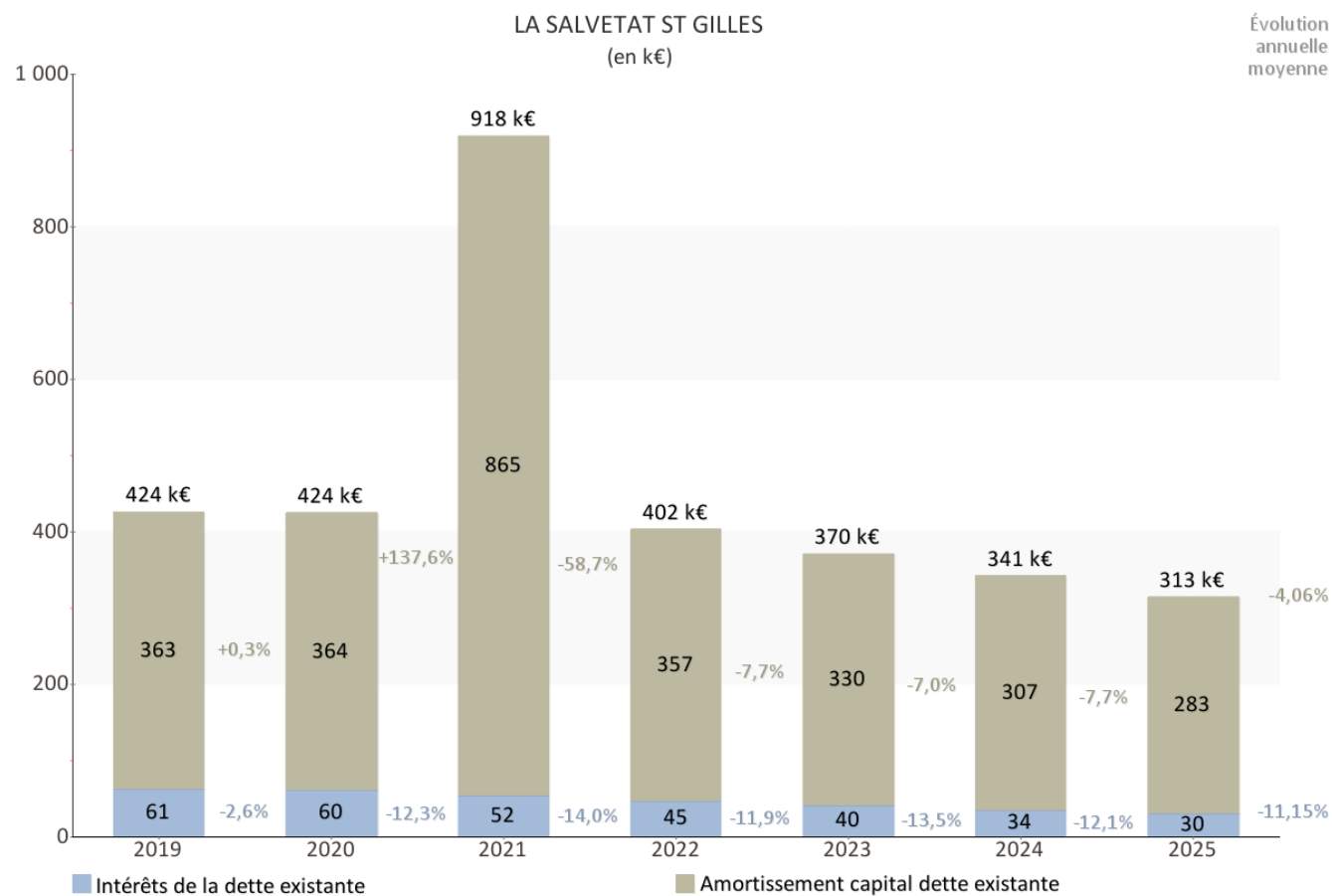
Etat constaté - Montant : Annuité - montants en Euros

N° FICHE	LIBELLÉ	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025	01/01/2026	01/01/2027	01/01/2028	01/01/2029	01/01/2030
501	DIVERS INVESTISSEMENTS 2005	17 376,66	17 811,08	18 256,36	18 712,77	19 180,59	19 660,10	20 151,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	COLOMBARIUM	2 141,00	2 141,00	2 141,00	2 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
801	ACQUISITION BATIMENT 8 AVENUE DES PYREN	30 000,00	28 800,00	27 600,00	26 400,00	25 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901	CONSTRUCTION DU CLSH	2 990,00	2 990,00	2 990,00	2 990,00	2 990,00	2 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904	ACQUISITION TERRAIN ASSIETTE UCP	4 051,68	4 051,68	4 051,68	4 051,68	4 051,68	4 051,68	4 051,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1201	EMPRUNT SIDEXE	35 194,64	35 194,64	35 194,64	26 395,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1501	REFINANCEMENT PRET BPOC	123 783,00	121 814,00	119 845,00	117 876,00	115 907,00	113 938,00	111 969,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1601	ACQUISITION DU BATIMENT DE LA POSTE	21 875,00	21 875,00	21 875,00	21 875,00	21 875,00	21 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1602	FINANCEMENT INVESTISSEMENTS	56 587,84	56 587,84	56 587,84	56 587,84	56 587,84	56 587,84	56 587,84	56 587,84	56 587,84	56 587,84	56 587,84	56 587,84
1701	FINANCEMENT INVESTISSEMENTS	62 959,38	62 244,38	61 529,38	60 814,38	60 099,38	59 384,38	58 669,38	57 954,38	57 239,38	56 524,38	55 809,38	55 094,38
2017002	INVESTISSEMENTS 2017	33 075,00	32 650,00	32 225,00	31 800,00	31 375,00	30 950,00	30 525,00	30 100,00	29 675,00	29 250,00	28 825,00	28 400,00
2018003	INVESTISSEMENT 2018	34 429,58	33 692,50	33 235,00	32 777,50	32 320,00	31 862,50	31 405,00	30 947,50	30 490,00	30 032,50	29 575,00	29 117,50
2018004	INVESTISSEMENT 2019	2 033,33	4 000,00	502 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		426 497,11	423 852,12	917 530,90	402 429,12	369 586,49	341 299,50	313 359,44	175 589,72	173 992,22	172 394,72	170 797,22	169 199,72

sélection : toutes les fiches

BUDGET PRINCIPAL

L'ANNUITÉ DE LA DETTE



BUDGET PRINCIPAL

DETTE EN CAPITAL AU 31/12

